



N° 2025_072

FINANCES – Décision modificative n°1 – Budget pôle santé

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 6 octobre 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Isabelle BRIARD, Éric DODET, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Christiane BRESSION, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Carl LEQUERTIER et Raymond DOUARE.

En exercice : 21
Quorum : 11
Présents : 19
Votants : 21

Excusés :

Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER

Pouvoirs :

Sébastien GALERON Dominique RENAULT
Jean-Luc FOURNIER Eric DODET

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2025-024 du 10 mars 2025 adoptant le budget primitif du budget pôle santé pour l'exercice 2025 ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le projet de décision modificative s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-82268-410 : Autres honoraires, conseils..	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-86111-410 : Intérêts réglés à l'échéance	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	200.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-1322-410 : Subv. non transf. Régions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	591 500.00 €
R-1323-410 : Subv. non transf. Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	200 000.00 €
R-1328-410 : Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	821 500.00 €
D-2031-410 : Frais d'études	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-410 : Constructions (en cours)	0.00 €	721 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	721 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	821 500.00 €	0.00 €	821 500.00 €
Total Général		821 500.00 €		821 500.00 €

Les montants sont exprimés en € TTC

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 du budget pôle santé ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à cette décision modificative.

A Saint-Ay, le 10 OCT 2025

Le Maire,

Frédéric GUILLERIER

Certifié exécutoire

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 10 OCT 2025

Et de l'affichage le 10 OCT 2025

Secrétaire de séance :

Joël GIRARD